

Maria ZARĘBINA

Wyższa Szkoła Pedagogiczna  
Kraków

*LE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME SYNTAXIQUE EN RELATION  
AVEC LES AUTRES SYSTÈMES DE LA LANGUE*

(Remarques générales)

Le sous-système syntaxique (grammatical) est, selon Hockett, le système central, c.-à-d. qu'il appartient entièrement et exclusivement à la réalité linguistique comme les systèmes phonologique et morphologique, contrairement aux systèmes phonétique et sémantique qui sont périphériques du fait qu'ils relèvent de la réalité linguistique et extralinguistique. Combinant la classification de Hockett avec celle de T. Milewski, on obtient, dans l'inventaire des sous-systèmes centraux, les systèmes: phonologique, morphologique et syntaxique, et dans celui des sous-systèmes périphériques: les systèmes phonétique et sémantique.

Le plus important, semble-t-il d'après Jakobson, pour le développement du sous-système syntaxique chez l'individu, c'est d'établir la chronologie relative des phénomènes; cela permettrait de voir ce qui est fixe ou individuel, ce qui dépend du caractère d'une langue ou d'un type de langue. Jakobson l'a démontré sur des faits de phonologie, mais il a laissé entendre que les autres sous-systèmes peuvent et devraient être analysés de la même façon, si l'on veut établir ce qui dans l'évolution d'une langue est stable, commun, universel. Ainsi donc, le développement du système syntaxique peut être représenté comme une chaîne chronologique de faits qui se succèdent et qui sont reliés par un rapport de conséquence. P.ex. une proposition démembrée en un sujet et un verbe est précédée d'un énoncé non démembré; une proposition à plus de deux termes d'une phrase à un terme, une phrase complexe d'une phrase simple, une hypotaxe d'une parataxe, etc. Les constatations qui précèdent sont, pour le moment, peu nombreuses, mais citées ici comme exemples, elles sont confirmées par les travaux tant des chercheurs polonais (p.ex. ceux de S. Skorupka, P. Smoczyński, L. Kaczmarek, M. Przetacznikowa, L. Geppertowa, les miens) qu'étrangers (A. N. Gwozdew, V. Rūķe-Draviņa) aussi dans d'autres langues.

La chronologie relative de l'apparition des phénomènes linguistiques peut être entendue non seulement comme une succession des faits de syntaxe indépendants de la rapidité du développement mais aussi comme subordination réciproque des systèmes partiels.

Pour se qui est du système phonétique, celui-ci est partiellement maîtrisé par l'enfant au stade prélinguistique: le babillage peut être considéré comme un exercice d'articulation préparatoire; la formation du système phonétique précède donc celle du système syntaxique (et tous les autres systèmes) parce qu'il se rapporte à la substance linguistique qui peut s'exprimer à travers la forme. Mais il ne peut pas, non plus, être question du commencement de la syntaxe, sans l'apparition, tant minimale soit-elle, du vocalisme et du consonantisme, autrement dit sans les débuts du système phonologique. A l'époque où la langue de l'enfant comporte à peine quelques mots et encore moins de phonèmes et d'oppositions phonémiques, on parle déjà d'énonciation d'un mot chez l'enfant, p.ex. *mama!* — exclamation par laquelle l'enfant de moins d'un an demande secours, ou *bibip!* — "l'auto roule" — signification en situation de l'énoncé d'un garçon d'un an et demi. Ces énoncés cependant sont amorphes, l'appartenance aux parties du discours est indéterminée, les relations grammaticales font défaut. On dit, il est vrai, que la syntaxe précède la flexion; mais nous entendons par là le fonctionnement de l'énoncé grâce à la situation et les énoncés comportant un ou deux mots, et parfois plus, sur trois éléments déterminants (entité d'idée, relations grammaticales et intonation de la phrase) ne contiennent que le dernier. Il paraît que, des trois intonations de la phrase: ascendante, descendante et ascendante-descendante, c'est l'intonation descendante-exclamative qui, probablement, apparaît la première; le problème n'a pas encore été très approfondi. On pourrait supposer qu'il existe d'abord l'intonation descendante, en opposition à l'ascendante (interrogative), et que, par la suite, elles s'opposent toutes les deux, à leur tour, à l'intonation ascendante-descendante (affirmative). Cette supposition doit encore faire l'objet d'études spéciales, où il s'agirait d'établir la succession chronologique des types de phrase quant à leur fond: exclamatives-impératives, interrogatives, prédicatives ou autres. Par contre, ce qui paraît certain, c'est que de trois éléments (facteurs) qui composent la phrase (l'énoncé), c'est l'intonation qui précède l'unité de la pensée et les relations grammaticales. Ce fait trouve aussi sa confirmation chez les enfants retardés dans leur développement linguistique, p.ex. dans le cas décrit par Wanda Szuman dans son article: "Les caractères particuliers du langage de deux garçons élevés dans une isolation extrême". Le même phénomène se laisse également observer chez les enfants se trouvant dans un milieu linguistique étranger et assimilant la langue étrangère dans des conditions naturelles, c.à-d. par l'imitation du milieu. Les énoncés des enfants de la période à un mot ou même à deux mots ou plus sont peu communicatifs et peu objectifs. Les énoncés précités



(et autres venant du même garçon d'un an et demi, p.ex. *Dadu tam* "Papa là" — il faut poser là la photo du grand-papa; *Gogoś tam mma* "le toutou n'est pas là" — le nom du chien Goguś désignant le chien en général) sont dépourvus de sens pour un récepteur n'appartenant pas à l'entourage le plus proche de la famille. La mesure du développement linguistique par la quantité de composants de l'énoncé, mesure employée souvent dans les travaux sur la syntaxe, fut remplacée par M. Mikeš, L. Dezső et P. Vlahovič par une division en étapes qui paraît plus adéquate: 1) word sentence, 2) word-sentence block, 3) simple sentence, 4) simple-sentence block, 5) complex sentence etc.

Il y a dans leur développement respectif un rapport très étroit entre le sous-système syntaxique et le système morphologique et surtout celui de la flexion. Les relations de syntaxe, sensu stricto, celles des relations grammaticales, dépendent entièrement du développement de la flexion tant nominale que verbale. Dans une langue telle que le polonais, la catégorie de complément de verbe ou de complément de nom ne peut pas apparaître tant que les cas de l'accusatif et du génitif n'ont pas été différenciés au point de vue flexionnel, bien que la seule existence de cette différenciation ne préjuge pas de l'existence d'une catégorie syntaxique donnée, les différents cas ayant différentes fonctions concrètes et grammaticales, p.ex. le génitif (*žadam pieniądze* "je réclame mon argent) du complément direct, indirect (p.ex. *wyższy od ojca* "plus grand que son père), du complément de nom (p.ex. *zeszyt ucznia* "le cahier de l'élève), du complément circonstanciel avec l'emploi de la préposition (p.ex. *od domu, do domu* "de la maison, à la maison"). L'établissement de la successivité des oppositions casuelles et des oppositions syntaxiques correspondantes est une chose très importante.

Le rapport entre la flexion verbale et la rection du verbe — centre de la proposition — est essentiel pour les différentes formes de la proposition simple: verbe transitif (p.ex. *je lis un livre*), intransitif (*je cours*), transitif à une ou à deux places (p.ex. *je lis un livre mais je donne qu. à qu.*), intransitif à une ou deux places. Parmi les verbes, c'est l'apparition du verbe auxiliaire *être*, qui joue un rôle particulièrement important dans le développement de la langue de l'individu; sans ce verbe, il est impossible d'avoir les constructions à attribut du nom + copule. Cependant ce verbe apparaît assez tard aussi dans d'autres langues, comme le prouvent les données de Leopold. Les données de S. Szuman pour le polonais placent ce verbe seulement sur le deuxième plan du lexique.

Très importante pour la syntaxe et son développement est la flexion du pronom personnel, liée fortement avec l'opposition des personnes, surtout la différenciation de la 3<sup>e</sup> et de la 1<sup>ère</sup> personnes, faisant assez longtemps défaut chez l'enfant qui parle de lui-même à la troisième personne, ensuite tantôt à la troisième, tantôt à la première. La distinction des personnes a de l'influence aussi sur la construction en discours indirect.



Les exemples qui suivent nous montreront comment se fait la transformation du discours direct en discours indirect chez une fillette et un garçon âgés de deux ans et demi, dont la première distingue les personnes, l'autre non. La fillette: *Mietek mówi, niegrzeczna jestem* "Mietek dit, je suis méchante" (Mietek a dit: Tu es méchante). Le garçon: *Ojciec złości się* "Le père se fâche" (élément omis: et la mère dit:) *Tatuś, nie bij, Norbusia* "papa, bats pas Norbuś" (et non: qu'il ne batte pas).

Les relations chronologiques réciproques dans les modes (le plus souvent d'abord l'opposition: impératif, indicatif, ensuite subjonctif) influent sur les types de proposition simple du point de vue du contenu et des subordonnées. D'où l'apparition tardive des propositions, p.ex. conditionnelles, exprimant la possibilité et l'irréalité, notées par exemple par M. Przetacznikowa. D'après ses observations propositions conditionnelles apparaissent chez l'enfant vers la fin de la 3<sup>e</sup> année, les conditionnelles exprimant la possibilité ou l'irréel vers la 5<sup>e</sup> ou la 6<sup>e</sup> année. Le rapport unilatéral de conséquence entre les formes flexionnelles et les formes syntaxiques est aussi constaté par d'autres chercheurs. L'objectivisation de la syntaxe reste en rapport avec le développement de la flexion.

Le rapport avec le système sémantique. Les mots, après une période initiale, où les frontières entre les parties du discours sont floues, p.ex. *hau-hau* à la foi nom (chien), verbe (aboyer) et exclamation (imitation de la voix d'un chien), commencent à se différencier au point de vue sémantique et apparaissent par phases: I) des mots (termes) dénominatifs, II) termes démonstratifs et rangeants. Chaque mot possède aussi des fonctions syntaxiques déterminées, mais ce qui est plus important c'est la phase III, des morphèmes isolés, des mots avec une fonction grammaticale, surtout celle des prépositions et des conjonctions qui constituent la phase lexicale la plus tardive. Cette apparition tardive des mots avec une fonction grammaticale a été constatée par différents chercheurs s'occupant de la langue des enfants, aussi bien polonais qu'étrangers, p.ex. A. Grégoire pour le français, R. Hirsch-Weir pour l'anglais, C. et W. Stern pour l'allemand, K. Ohnesorg, J. Pačesova, P. Janot pour le tchèque, si proche du polonais dans sa structure syntaxique.

On a fait peu de recherches sur les particules autant en ce qui concerne la langue générale que celle des enfants. Il y a deux particules qui ont une importance propre pour la syntaxe, et notamment le mot d'affirmation et le mot de négation. V. Rūķe-Draviņa touche, dans son article, le problème du rapport de l'apparition de ces particules, dans la langue de l'enfant avec les constructions négatives, nécessitant, suivant la langue, ou la connaissance de l'ordre des mots (p.ex. en allemand: *sie schreiben nicht*) ou l'emploi d'un verbe auxiliaire (*do* en anglais). S. Lange et K. Larsson soulignent pour le suédois, l'importance de la capacité de se servir de l'inversion. En polonais, les constructions négatives nécessitent parfois un autre cas (le génitif à la place de l'accusatif, dans la phrase affirmative)



ce qui provoque souvent chez les enfants des confusions de type: *nie miałam lalkę* au lieu de *lalki* — une fillette de 2 ans. A la phase ultérieure, la négation double, surtout celle avec un pronom, suscite des difficultés. Voici la phrase d'un garçon de 3 ans et 9 mois qui dit: *Do wszystkich nie można tak mówić* "on ne peut parler ainsi à tout le monde" au lieu de *Do nikogo nie można tak mówić* "On ne peut parler ainsi à personne".

La quantité des prépositions et des conjonctions ainsi que leur type paraît être semblable aux périodes respectives du développement de la langue des enfants de différentes nationalités. Les prépositions qui ont une valeur syntaxique (exprimant des rapports entre différents éléments de la phrase) apparaissent chez les enfants à la troisième phase lexicale. Les étapes de la maîtrise des conjonctions montrent les mêmes similitudes, indépendamment de la langue. Ainsi, pour le polonais, L. Geppertowa distingue 4 étapes: 1) emploi des cas sans prépositions (p.ex. *daleko dziadzia* "loin grand-papa" au lieu de: *daleko od dziadzia*); 2) emploi défectueux de la préposition; peu de prépositions (p.ex. *chce na kuchni* "il veut aller sur la cuisine" au lieu de: *chce do kuchni* "il veut aller à la cuisine"); 3) emploi correct de prépositions; 4) passage de prépositions concrètes (p.ex. de lieu) à prépositions abstraites (p.ex. exprimant des rapports sociaux: *za* "après" à la place de "au lieu").

Pour le suédois, R. Söderbergh distingue 3 étapes: 1) compréhension passive d'un petit nombre de prépositions, qui ne sont pas encore employées activement; 2) compréhension d'un nombre toujours plus grand de prépositions; à l'endroit où une préposition doit être employée, apparaît une marque vocalique signalant l'existence d'une préposition ou la préposition universelle (dans les matériaux de Stern, pour l'allemand, on trouve des prépositions universelles, qui sont tantôt *auf*, tantôt *von*, selon l'enfant) 3) emploi juste des prépositions, passant graduellement d'un type à un autre.

L'étape des prépositions, peu nombreuses et employées improprement, se rattache encore à la II<sup>ème</sup> phase lexicale dans l'évolution sémantique, où il existe déjà, dans le lexique, bon nombre de termes appellatifs (noms, adjectifs, verbes, adverbes) et où les déterminatifs (pronoms) et les numéraux sont déjà partiellement assimilés. A cette étape, les morphèmes libres, et parmi eux les prépositions, sont à peine signalés.

Les conjonctions sont, pour la syntaxe, d'une importance capitale, du fait qu'elles expriment des rapports de syntaxe entre les mots et les propositions. Les premières conjonctions sont observées chez les enfants (au plus tôt vers la fin de la deuxième année) à condition que leur lexique comporte quelques centaines de mots, ce qui importe pour la chronologie relative. Ce sont les conjonctions à parataxe: *i* et *a* pour les enfants polonais. P.ex. l'énoncé d'une fillette de 19 mois qui ne relie pas encore les propositions entre elles: *Dzisiaj Bolek a Lolek* "Aujourd'hui Bolek et Lolek". Chez certains enfants, les combinaisons conjonctives sont

précédées de celles qui n'ont pas de conjonctions, qu'il s'agisse des phrases ou des mots. La même fillette un peu plus tôt: *Mamusia, tatuś, dzidzi...* "maman, papa, bébé..."; la même fillette à l'âge de 2 ans et 3 mois: *Ja myślałam, ty poszłaś do miasta* "Je pensais, tu es allée en ville". Dans cet exemple, on voit non seulement la marque de la préposition *że* "que", mais aussi la parataxe au lieu de l'hypotaxe.

Les premières conjonctions peuvent être signalées déjà à la II<sup>e</sup> phase lexicale, bien que leur assimilation, en plus grand nombre, tombe à la III<sup>e</sup> phase. Selon les enfants, il y a de 2 à 7 conjonctions qui apparaissent chez les enfants polonais: *i* "et", *a* "et" conjonctifs, *ale* "mais" d'opposition, parmi les conjonctions à hypotaxe: *bo* "parce que", *że* "que", introduisant une complétive, *żeby* "pour que" causal et *jak* au sens de *jeżeli* "si". Chez les enfants tchèques, on observe aussi, à cette étape, des conjonctions à parataxe, mais il y a également des enfants qui n'en ont point dans leur évolution lexicale, p.ex. le deuxième fils de Grégoire (tandis qu'on en a signalé chez le premier). Pačesova évalue leur taux dans le lexique à 0,1% à cet âge.

Le développement et la consolidation de la position des conjonctions, et avec elles de divers types de propositions coordonnées et subordonnées est observé à la III<sup>e</sup> phase lexicale, c.-à-d. (approximativement après l'âge de 2 ans), quand le lexique de l'enfant compte de 500 à 1000 mots. Ce développement se prolonge jusqu'à l'âge scolaire et même plus tard. En polonais, apparaissent: le *albo* à parataxe, le *ani* conjonctif et négatif, le *to* de conséquence, et à l'âge de 6 ans, le *więc* de conséquence; parmi les constructions hypotactiques: à l'âge de 3 ans, le *aż* temporel, à l'âge de 4 ans, le *jakby* de comparaison, à la 5<sup>e</sup> année, le *dlatego że* causal, sporadiquement à l'âge de 5 et de 6 ans le *choć, chociaż* concessifs (les données d'après M. Przetacznikowa). D'après H. Mystkowska, les enfants de 5—6 ans emploient, le plus souvent, les conjonctions: *i, a, jak, że, bo*, moins souvent: *gdy, aby, niż*.

Les données pour la langue anglaise (R. Hirsch-Weir) fournissent des faits semblables, en dépit du type différent de la langue. Chez un garçon de 3 ans, possédant un vocabulaire de plus de 500 mots (on ne connaît qu'une partie de ce vocabulaire, qui peut donc atteindre 1000 mots), on trouve 8 mots à fonctions de conjonction.

Dans les données obtenues pour le polonais parlé dans l'essai statistique de 10 000 mots, on trouve 20 prépositions et 26 conjonctions, ce qui prouve que les autres prépositions et conjonctions doivent être assimilées par les enfants lors de leur scolarité primaire, c.-à-d. entre l'âge de 7 et 14 ans.

Les mots, avec une fonction grammaticale, permettent une précision syntaxique toujours plus grande, la construction d'énoncés hiérarchiquement liés, d'abord coordonnés, se transformant, par la suite, progressivement, en différents types de subordonnés; en même temps, l'enrichisse-



ment des phases du lexique, antérieurement parues, fait que les phrases deviennent complètes au point de vue de leur contenu d'idées. Ainsi, tous les trois éléments fondamentaux de l'énoncé: entité d'idées, relations grammaticales et intonation de la phrase, se complètent réciproquement. On voit que le développement normal du système syntaxique, tenant compte de ces trois éléments dans l'énoncé, implique un développement antérieur du système phonologique, morphologique et sémantique. Cela est confirmé non seulement par les travaux de recherche spécialisés, portant sur la langue de l'enfant, mais par les formulations de la linguistique générale, d'après lesquelles la langue est un système à deux plans, la phrase étant un signe sémantique justement au niveau supérieur, le deuxième.

Le rapport entre le sous-système syntaxique et les autres systèmes, est fondamental pour les différentes théories de la linguistique contemporaine, p.ex. pour la grammaire générative de Chomsky ou la théorie des cas de Fillmore. L'apprentissage de la syntaxe apparaît comme un problème de valeur dans la linguistique appliquée, dans la glottodidactique (p.ex. chez L. Zabrocki). L'explication du développement du système syntaxique, en relation avec les autres systèmes de la langue, chez l'enfant, chez l'individu peut être important et utile aussi bien pour la linguistique générale que pour la linguistique appliquée.

## BIBLIOGRAPHIE

- Geppertowa L. (1968), *Rozwój rozumienia i posługiwanie się przez dzieci pojęciami stosunków określonymi przez przymyki i spójniki*, en: *O rozwoju języka i myślenia dziecka*, Warszawa, pp. 149—382.
- Grégoire A. (1937), *L'apprentissage du langage. Les deux premières années*, Liège—Paris.
- Grégoire A. (1947), *La troisième année et les années suivantes*.
- Gvozdev A. N. (1949), *Formirowanie u rebenka grammatičeskogo stroja russkogo jazyka*, Moskwa.
- Hockett Ch. F. (1964), *A Course in Modern Linguistics*, New York.
- Jakobson R. (1968), *Child Language, Aphasia and Phonological Universals*, The Hague—Paris.
- Jocić M., Savić S. (eds), (1974), *Modeli u sintaksi dečjeg govora*, Novi Sad.
- Kaczmarek L. (1953), *Kształtowanie się mowy dziecka*, Poznań.
- Klemensiewicz Z. (1964), *O wytycznych definicji zdania uwagi przyczynkowe*, "Bull. de la Soc. Polon. de Linguistique" XXII, pp. 103—108.
- Lange S. et Larsson K. (1973), *Syntactical Development of a Svedish Girl Embla between 20 and 42 Months of Age*, Stockholm.
- Mikeš M., Dezső L., Vlahović P. (1972), *Sentence-Programming Span in Child Language*, Colloquium Paedolinguisticum, The Hague, pp. 166—178.
- Leopold W. F. (1949), *Speech Development of a Bilingual Child*, III, Evanston.
- Milewski T. (1965), *Językoznawstwo*, Warszawa.
- Mystkowska H. (1973), *Właściwości mowy dziecka sześćo- siedmioletniego*, Warszawa.

- Ohnesorg K. (1955), *Růst slovní zásoby v dětské řeči*, "Acta Univ. Carolinae" 1, 1, Praha, pp. 85—107.
- Pačesova J. (1968), *The Development of Vocabulary in the Child*, Brno.
- Przetacznikowa M. (1968), *Rozwój struktury i funkcji zdań w mowie dziecka*, en: *O rozwoju języka i myślenia dziecka*, Warszawa, pp. 383—630.
- Ramge H. (1975), *Spracherwerb. Grundzüge der Sprachentwicklung des Kindes*, Tübingen.
- Růke-Dravřpa V. (1972), *The Emergence of Affirmation and Negation*, Colloquium Paedolinguisticum, The Hague, pp. 221—241.
- Smoczyński P. (1955), *Przyswajanie przez dziecko podstaw systemu językowego*, Łódź.
- Söderbergh R. (1973), *Project Child Language Syntax and Project Early Reading*, Stockholm.
- Szuman S. (1968), *Rozwój treści słownika dzieci*, en: *O rozwoju języka i myślenia dziecka*, Warszawa, pp. 19—95.
- Szuman W. (1969), *Swoista mowa dwóch chłopców chowanych w skrajnej izolacji*, "Logopedia" 8/9, Lublin, pp. 126—134.
- Zabrocki L. (1966), *Językoznawcze podstawy metodyki nauczania języków obcych*, Warszawa.
- Zaręba A. (1953), *Język polski w Szwecji*, "Język Polski" XXIX, pp. 29—37, 98—111.
- Zarębina M. (1965), *Kształtowanie się systemu językowego dziecka*, Wrocław—Warszawa—Kraków.
- Zarębina M. (1971), *Najczęstsze wyrazy polszczyzny mówionej*, "Język Polski" LI, pp. 336—347.